

Un changement important au Vieux Pont de Pavie



Un changement important au Vieux Pont de Pavie

Le vieux pont de Pavie va voir un important changement cette semaineLa priorité du sens unique va changer.....elle ne sera plus dans le même sens pour franchir le vieux pont de Pavie.....

Emblème iconique du Pavie historique, le vieux pont du 12 -ème siècle, objet de toutes les attentions vient de faire l'objet d'une étude destinée à sa préservation. Le trafic routier qui est très important sur cet axe d'entrée ou de sortie de Pavie voit un trafic de plus de 4600 véhicules par jour et est un réel danger aussi bien pour l'ouvrage lui-même que pour les usagers.

Déjà interdit aux véhicules de plus de 3,5 t (hors dérogation -engins agricole, secours, Sictom) le pont qui a déjà subi 3 sinistres ces dernières années, demande une vigilance particulière pour sa protection. Son étroitesse et son manque de visibilité ne permettent pas aux usagers de faire des manœuvres lors du respect (ou non) du sens de priorité.

Il a été convenu de rendre prioritaire les usagers sortant du village qui ont moins de visibilité par rapport aux usagers venant d'Auch ou de Pessan qui ont plus de visibilité et qui aurons plus de faciliter pour manœuvrer.

En termes de priorité le code de la route stipule que le panneau carré bleu C18 indique la règle de priorité (symbolisé par la flèche blanche) par rapport à la circulation venant en sens inverse (flèche rouge).

Cette priorité n'est valable que pour l'engagement dans la voie, si un véhicule est déjà présent il doit être laissé passer.

A l'opposé le panneau rond rouge avec flèche noire B15 notifie l'interdiction de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de franchir ledit passage sans obliger les véhicules venant en sens inverse à s'arrêter.

Les directives du code de la route doivent rester la règle, mais compte tenu de la complexité du lieu (manque de visibilité, axes d'accès non parallèles au pont ...) cela promet encore quelques incompréhensions. La municipalité souhaite que cette solution apporte plus de sérénité et mette fin à des débats, ou des situations de disputes, et de mauvaises foi Si les pierres pouvaient parler !

D'autres études seront initiées à terme que ce soit avec l'installation de signalisation par feux ou d'autres solutions sachant que des projets structurants verront le jour dans ce secteur avec l'aménagement sécuritaire de la Route de Lavacant et du futur contournement d'Auch !!!....

Quoi qu'il en soit la meilleure solution à appliquer c'est celle du bon sens !

Ces mesures s'appliquent à partir du 3 juillet 2024 dès que les services municipaux auront implantés les panneaux, pour en savoir plus n'hésitez pas à vous rendre sur le site pavie.fr ou de consulter l'application panneau Pocket sur votre téléphone .